



Villerupt, le 31 janvier 2024

Affaire suivie par :

Responsable du Service Enfance/Enseignement :

Angélique ANDERLINI

Secrétariat : Elodie FLAMMINI - Linda KHERROUB

03/82/89/94/13

courriel : enseignement@mairie-villerupt.fr

Nos références :

2024_ENF/

Objet : Réunion Conseil Municipal des Enfants

Cher.e.s Elu.e.s,

J'ai l'honneur de t'inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal des Enfants qui aura lieu :

Mercredi 21 février 2024 à 10h00
Salle du Conseil Municipal – 3^{ème} étage
Hôtel de Ville de Villerupt
5 avenue Albert LEBRUN

Tous les deux ans UNICEF France met en place une **Consultation nationale des 6-18 ans** pour mesurer l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant : en famille, en établissements scolaire, dans la Ville...

Cette consultation Nationale permet aux enfants de s'exprimer et de prendre part aux décisions qui les concernent !

Cette année, la Ville de Villerupt participe à cette consultation sur **le thème de l'exclusion et de la pauvreté** (les écoles, le Conseil Municipal des Enfants, le collège, les ALSH, la bibliothèque..).

Aussi, je compte sur votre présence à tous à cette réunion où les élus et les personnels administratifs de la Mairie nous aiderons de manière anonyme à répondre au questionnaire de l'UNICEF pour que notre participation soit prise en compte !

Un exemplaire du questionnaire est joint à mon courrier pour que vos parents puissent en prendre connaissance. Vos parents devront nous retourner signée l'autorisation parentale également jointe au courrier (soit le jour de la réunion, soit directement par mail au Service Enfance/Enseignement).

Mme Angélique ANDERLINI, responsable du Service Enfance/Enseignement se tient à disposition pour tout renseignement.

Amicalement,

Mayssa HAMCHAOUI

